



Musique "contemporaine" ou académique ?

Une contrepétition

dimanche 13 juin 2010, par [Valérie de Saint-Do](#)

Suite à la pétition passablement conservatrice et très élitiste de 500 musiciens contemporains contre l'entrée de Malik Messadri et de Claire Diterzi à la Villa Médicis, Benjamin Renaud, lui-même enseignant au département "jazz et musiques improvisées" de Paris8, a lancé l'initiative d'une contrepétition que nous relayons bien volontiers. En nous insurgant contre les clivages ringards entre musique savante et musique populaire, et l'assimilation de cette dernière à la musique commerciale !

Soutien à la création musicale : oui ! et sous toutes ses formes...

***Nous,
musiciens, acteurs du monde musical, simples mélomanes — provenant de toutes ses sphères :
« contemporaine », classique, jazz, rock, chanson, musiques « actuelles », etc. —,
artistes, écrivains, amateurs d'art de différentes disciplines,
anciens pensionnaires de la Villa Médicis,
et simples citoyens soucieux d'art,***

nous partageons l'inquiétude légitime de ceux qui redoutent que les soutiens publics aux musiques inventives et de recherche, déjà trop faibles, ne faiblissent encore ; nous demeurons plus que jamais attachés à la nécessité d'assurer la pérennité de démarches artistiques risquées, ainsi que de permettre des conditions décentes de vie et de travail pour les musiciens qui portent de telles démarches ; enfin nous ne sommes pas plus que quiconque naïfs quant aux enjeux économiques et politiques qui traversent le monde musical.

Mais nous refusons d'assimiler toute musique dite « actuelle » à de la musique commerciale, de même que nous refusons de voir, dans le soutien à tel ou tel style de musique, une attaque contre tel ou tel autre ; nous refusons de nous laisser entraîner dans la logique mortifère qui consiste à justifier la légitimité des uns au détriment de celle des autres, et nous refusons surtout de croire que l'« avant-garde », la recherche et la complexité soient l'apanage exclusif de telle tradition musicale particulière — pas plus que nous ne croyons qu'aucun courant musical n'est indemne, en tant que tel, de séductions parfois faciles. La musique dite « contemporaine » n'est certes pas moins actuelle que les musiques dites « actuelles » ; mais les musiques dites « actuelles » ne sont pas moins contemporaines que la « contemporaine ». Nous pensons de loin révolu le temps où la musique occidentale écrite pouvait sérieusement se croire la seule « sérieuse », « savante », érudite.

Aussi, nous nous félicitons du fait que des musiciens non-issus de cette noble tradition aient été récemment nommés pour être prochainement pensionnaires à la Villa Médicis, dès lors que le jury a su garder une place aussi pour des compositeurs issus de ladite tradition. Nous sommes ravis que, à cette occasion, pas moins de trois projets musicaux aient été retenus, quand la moyenne des dernières années était plutôt à un ou deux. Nous nous réjouissons d'autant plus

que, parmi ces projets, l'un d'eux se propose justement de faire se rencontrer des traditions musicales différentes. Nous tenons donc à assurer Malik Mezzadri et Claire Diterzi, les deux artistes dont la nomination est bien malheureusement attaquée par une pétition [1] qui se trompe de colère et qui semble tout méconnaître de leur travail, du soutien sans faille de tous ceux qui refusent de confondre la nécessaire défense de la création musicale avec la défense d'une seule forme de création musicale. Si elle avait dû exclure par principe tel ou tel genre musical, l'Académie de France à Rome n'aurait pu rester en accord avec la « mission principale » que lui avaient confiée Balthus et Malraux : « favoriser la création artistique et littéraire dans tous ses domaines... » (décret fondateur du 21 décembre 1971, art. 2).

Nous savons bien, et c'est pourquoi nous l'aimons et la soutenons, que la musique « contemporaine » a des visages plus rieurs à montrer que celui d'une avant-garde officielle raidie sur ses privilèges, défendant jalousement l'immunité de ses prés carrés ! Nous appelons donc les « contemporains » à ne pas se tromper de cible, et à prendre conscience du fait que tous les musiciens issus des autres sphères musicales ne sont pas nécessairement de simples « divertisseurs » vivant royalement de l'industrie du disque et de la scène. La précarité se répand malheureusement sans exclusive de genres, chez tous les artistes en recherche.

Exigeons le maintien et le renforcement du soutien public à la création musicale (et, plus largement, artistique et littéraire), oui, oui, cent fois oui ! — et sous toutes ses formes...

Signatures et contact : benjamin.renaud chez univ-paris8.fr

Voir la liste des signataires et les commentaires sur son blog : <http://www.tache-aveugle.net>

Lire aussi la [tribune de Pierre Sauvageot](#) sur [Rue 89](#)